

ATTESTATION DE COMPETENCE

**Monsieur GRANDJEAN Yann,
né le 12.12.1980**

a participé à la formation suivante :

REPERAGE DES MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE

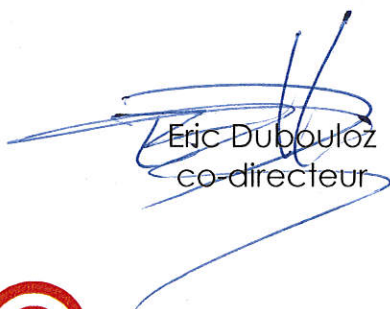
les 9, 10, 16 et 17 mars 2015 à Genève, d'une durée totale de 28 heures.
Il a passé avec succès le test de connaissances.

Les thèmes suivants ont été traités :

- L'amiante et ses utilisations passées
- Risques liés à l'amiante
- Législation et acteurs
- Cahier des charges du STEB (Genève)
- Diagnostic amiante en utilisation normale et avant travaux
- Matériel et équipements de protection
- Déchets contenant de l'amiante

La partie théorique a été complétée par la mise en situation de repérage sur un chantier-école (exempt d'amiante).

Fait à Carouge, mars 2015


Eric Dubouloz
co-directeur

ECOSERVICES SA


François Porret
responsable de formation

